

Car on m'informe que la lettre dit effectivement: «Si vous le faites distribuer par un garagiste, le résultat sera meilleur et d'un caractère moins politique.»

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, j'ai déjà dit que je vais examiner la lettre et ferai une déclaration en cette enceinte s'il y a lieu. Je suis désolé que mon très honorable ami n'ait pas vu la lettre dont je parle, mais je lui en enverrai volontiers une copie. Elle est signée par le sénateur McCutcheon. (*Exclamations*)

L'hon. E. J. Benson (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, j'aimerais m'expliquer sur un fait personnel. Comme le très honorable chef de l'opposition a parlé d'une lettre que j'ai en ma possession, j'aimerais demander à la Chambre la permission de la déposer.

M. l'Orateur: La Chambre donne-t-elle la permission de déposer la lettre?

Des voix: D'accord!

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, j'aimerais maintenant demander au premier ministre et à tous ses collègues s'ils vont déposer l'exemplaire que chacun d'eux a reçu de la lettre en question.

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, si je comprends bien, mon très honorable ami a une copie de cette lettre.

Le très hon. M. Diefenbaker: Non, non.

Le très hon. M. Pearson: Nous avons déposé la lettre que nous avons. Puisque je n'ai pas de copie de cette lettre, je pense qu'il serait de mise qu'on lui permette de la déposer maintenant.

L'hon. J. W. Monteith (Perth): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au premier ministre. Ne croit-il pas qu'il est tout à fait honteux de voir qu'on se sert des bureaux d'un ministre de la Couronne pour faire expédier de la documentation au sujet d'un drapeau qui n'est même pas le drapeau du Canada?

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, je suis porté à croire qu'il est honteux de gaspiller ainsi le temps du Parlement. (*Exclamations*)

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît! Je n'entends presque rien.

(*Texte*)

L'hon. M. Dupuis: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège.

Je ne peux pas laisser l'honorable chef de l'opposition déclarer que je me suis servi des fonds publics pour écrire cette lettre. Je dois lui dire que s'il s'était donné la peine de regarder la lettre confidentielle qu'il a dans les mains, il aurait pu voir qu'elle n'était pas

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

écrite sur du papier du gouvernement, mais bien sur du papier personnel où le sceau du gouvernement ne figure pas.

Il est très important de dire cela, afin de montrer comment le chef de l'opposition peut «twister» les faits quand cela fait son affaire.

(*Traduction*)

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, maintenant que nous savons que les paroles de M. Scott étaient justes, puis-je demander à l'honorable représentant de déposer la lettre dont il a parlé?

(*Texte*)

L'hon. M. Dupuis: Comme cet incident a débuté à la télévision et à la tribune de la presse, je vais remettre personnellement, après l'appel de l'ordre du jour, un résumé complet de la situation, ce qui prouvera à la population comment le chef de l'opposition peut essayer de trouver des scandales là où il n'y en a pas du tout.

(*Traduction*)

M. Georges Valade (Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège qui intéresse tous les membres de la Chambre et je me reporte aux remarques du premier ministre, qui a dit que ce n'était pas important. J'aimerais attirer l'attention de la Chambre sur cette question très grave. Quand le ministre d'État s'est levé pour dire qu'il avait envoyé une lettre confidentielle, je pense qu'il a fait une fausse déclaration, car j'ai une photocopie de cette lettre et elle ne porte pas la mention «confidentielle». J'aimerais que le ministre d'État se rétracte ou dise la vérité.

(*Texte*)

L'hon. M. Dupuis: Monsieur l'Orateur, je vais immédiatement demander à mon bureau de m'envoyer une de ces lettres et je la mettrai sous le nez du député de Sainte-Marie.

Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège...

L'honorable député de Sainte-Marie vient de dire que je devrais retirer mon affirmation. Je demanderais plutôt que ce soit lui qui retire la sienne, parce que j'ai devant moi la copie de la lettre que j'ai envoyée à tous les députés libéraux, sur laquelle apparaît, au tout début, en haut, le mot «confidentielle».

Évidemment, peut-être ses amis de l'opposition officielle, quand ils ont voulu prendre une photocopie de cette lettre, ont-ils caché cette mention, parce qu'ils avaient honte de se servir d'un document sur lequel apparaissait la mention «confidentielle». A tout événement, je demanderais au député de Sainte-Marie, puisqu'il vient de dire que j'ai menti à la Chambre, de retirer ses paroles, et je